Oublier, c'est trahir — Se souvenir, c'est servir

67e Année. – N° 328. — Le numéro : 15 centimes — VENDREDI 24 NOVEMBRE 1922.

J. CARETTE
Tailleur
65, rue de Lannoy
ROUBAIX
Ne fait que sur mesure

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS — Nord et limitrophes..... 3 mois, 12.00 ; 6 mois, 23.00 ; 1 an, 45.00. — France et Belgique..... » 13.00 ; » 25.00 ; » 48.00. — Union postale..... » 22.00 ; » 43.00 ; » 82.00.

REDACTION - ANNONCES ABONNEMENTS — ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1908. Inter, 1199. TOURCOING : 33, rue Carnot. Téléph. 37. Chèques postaux 87 Lille

PARDESSUS
sur mesure
à partir de
250 fr.
Jules CARETTE
65, rue de Lannoy, Roubaix

Ce que la Guerre a coûté à la France

A l'aide des travaux de la Commission centrale d'études relatives au coût de la vie, instituée en 1920 par le ministère du Travail, M. Edmond Théry directeur de l' « Economiste européen », a pu calculer le déficit de la production économique française entre 1913 et 1920 et dresser le bilan de dommages matériels que la guerre de 1914-1918 a fait subir à la France.

L'invasion ennemie dès le mois d'août 1914 et l'occupation permanente ou partielle de dix de nos plus riches départements a eu pour effet de nous priver : de 20 p. c. de notre blé; de 27 p. c. de notre avoine; de 76 p. c. de nos betteraves sucrières; de 48 p. c. de notre houille; de 81 p. c. de notre minerai de fer; de 64 p. c. de notre fonte; de 58 p. c. de notre acier; de 55 p. c. de notre verrerie; de 50 p. c. de nos produits textiles.

Pendant la période de 1914 à 1920, la France a dû demander 45 milliards de francs de produits alimentaires à l'étranger, alors que pendant la période septennale précédente ses importations de même nature n'avaient pas atteint 10 milliards.

Le déficit alimentaire total s'est élevé à 35 milliards de francs.

Pendant la même période nous avons dû importer des *matières premières* pour faire face aux besoins de notre agriculture et de notre industrie ; ces importations, en majeure partie utilisées pour des besoins d'ordre militaire ou pour la reconstitution des stocks industriels et commerciaux épuisés par quatre années de guerre représentent un déficit commercial de 47 milliards de francs; perte sèche pour notre fortune publique.

Pour les *objets fabriqués* le déficit a été de 4 milliards environ.

Au total, notre déficit commercial de la guerre, différence entre nos importations et nos exportations, atteint le chiffre de 110 *milliards de francs*, dont les produits alimentaires représentent 36 p. c. ; les matières nécessaires à l'industrie 60 p. c.; et les objets fabriqués 4 p. c.

Parmi les pays qui nous ont rendu de très grands services en nous vendant une grande partie de leur production et auxquels nous gardons une sincère reconnaissance, les Etats-Unis viennent en première ligne pour 45 milliards.

Les 110 milliards sont aujourd'hui liquidés dans le sens commercial du mot, mais les conséquences de la guerre se feront sentir longtemps d'abord sur notre production agricole. Il faudra plusieurs générations pour réparer le dépeuplement des campagnes qui provient de deux causes : 1° la mort sur les champs de bataille de plus de 1 million de cultivateurs; 2° les prélèvements faits dans les centres ruraux par l'industrie et le commerce, les chemins de fer, et les autres services locaux pour remplir les vides que la guerre a causés dans leur personnel.

Ajoutons enfin la restauration de nos chemins de fer et des régions envahies.

A la signature de l'armistice, les Allemands avaient détruit 5.600 kilomètres de voies; 500 ponts et aqueducs; 1.010 passages intérieurs; 12 tunnels; 3.189 kilomètres de lignes téléphoniques et télégraphiques; 500 bâtiments; 150 réservoirs d'alimentation.

Il a fallu les reconstruire.

Par ailleurs, les dévastations faites dans les dix départements qui constituaient l'une des meilleures régions de la France au point de vue de la production agricole et industrielle ont été évaluées à 74 milliards pour la propriété bâtie; 22 milliards pour la propriété non bâtie; 10 milliards pour les industries métallurgiques, mécaniques; 10 milliards pour les mines et carrières; 5 milliards pour les industries agricoles et autant pour les industries diverses.

Tel est le bilan de nos pertes du fait de la guerre.

Avec l'économiste éminent qui l'a établi, nous demandons à nos amis et alliés, de ne pas oublier la triste vision des régions dévastées et de nous aider à faire valoir nos droits solennellement reconnus, à une équitable réparation.

CL. VILLENEAU,
Député de la Charente-Inférieure.

LES REPARATIONS

Avant la Conférence de Bruxelles

L'ENTRETIEN DE M. POINCARÉ AVEC MM. THEUNIS ET JASPAR

Paris, 23 novembre. — M. Poincaré a conféré, jeudi matin, avec MM. Theunis et Jaspar, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères.

La conversation a repris à l'issue du déjeuner, offert par M. Poincaré en l'honneur des ministres belges, MM. de Lasteyrie, ministre des Finances, Barthou, président de la Commission des réparations, et Mauclère, délégué adjoint, y ont pris part, ainsi que MM Peretti, della Rocca, directeur des affaires politiques, etc.

Les ministres belges ont eu, en outre, des entretiens avec les délégués belges à la Commission des réparations, sur les problèmes actuellement en suspens devant la Commission et sur les questions qui doivent être soulevées à la conférence de Bruxelles.

LA COMMISSION DES REPARATIONS SE REUNIT VENDREDI

Paris, 23 novembre. — La Commission des réparations tiendra, vendredi après-midi, une séance officielle, dans laquelle, en outre des questions secondaires, celles des livraisons de bois par l'Allemagne seront discutées.

« L'ALLEMAGNE PEUT ET DOIT PAYER » DECLARE M. MUSSOLINI

Paris, 23 novembre. — Le président du Conseil italien, parlant de la prochaine conférence de Bruxelles, avait déclaré qu'en matière de réparations, l'Italie se propose de faire entendre sa voix.

« L'Allemagne, a-t-il dit, peut et doit payer, et l'Italie se joindra à ceux qui veulent qu'il en soit ainsi. »

M. CLEMENCEAU EST PARTI POUR BOSTON

New-York, 23 novembre. — M. Clemenceau, voyageant dans le wagon particulier de M. Schwab, est parti pour Boston.

Les sénateurs Hitchcock et Borah vont répondre à son discours

Le discours prononcé au Metropolitan-Opera de New-York par M. Clemenceau et dont nous avons publié les principaux passages, a été accueilli avec quelque réserve dans certains milieux politiques où l'on ne partage pas unanimement les vues de M. Clemenceau.

Les membres du gouvernement ont refusé de faire la moindre déclaration à ce sujet, mais on annonce que les sénateurs Hitchcock et Borah prendront prochainement la parole, afin de répondre à M. Clemenceau.

L'OUVERTURE SOLENNELLE DU PARLEMENT BRITANNIQUE

LE ROI PRESIDE ET PRONONCE UN DISCOURS

Londres, 23 novembre. — Le Roi a présidé aujourd'hui l'ouverture solennelle du Parlement.

Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, le Roi a déclaré notamment qu'il avait convoqué la Chambre des Lords pour que la nouvelle législation en Irlande soit discutée immédiatement.

Il a exprimé les profonds soucis que lui causent les conditions dans lesquelles se trouvent le commerce et la question ouvrière.

En terminant, le Roi a manifesté l'espoir que la conférence de Lausanne rétablirait la paix en Orient.

LA POLITIQUE

M. Clemenceau a parlé aux Américains, et dans ce premier discours, il leur a dit de dures vérités. Avec une franchise que lui permet son rôle glorieux pendant la guerre, celui qu'on appelle là-bas comme ici, le Père-la-Victoire, a mis les citoyens de la grande République en face de la France telle qu'elle est et non telle que la représentent les organes de la propagande allemande.

« J'ai appris que l'on calomniait la France aux Etats-Unis, et je suis venu pour la défendre! »

Après cette déclaration, qui fait un joli pendant au mot ému d'un autre grand Français : « On bat maman, j'accours! », M. Clemenceau pouvait oser toutes les critiques et même tous les reproches : il était impossible de lui tenir rigueur de ses paroles, si sévères fussent-elles. L'homme qui, à plus de quatre-vingt ans, n'hésita pas à traverser l'océan pour venger sa patrie des injures dont l'ignorance surtout l'abreuvait, avait le droit de parler haut et clair et de dire toute sa pensée.

Le discours du Metropolitan-Opéra est bien dans la manière du « Tigre ». C'est une attaque de front. L'orateur, avec une extraordinaire vigueur d'esprit, prend résolument l'offensive contre les erreurs antifrançaises qui courent les colonnes des journaux américains. Il fonce avec son impétuosité coutumière sur les « calomnies » dont la France est la victime et il pourfend avec des mots simples et forts toutes les contre-vérités répandues au sujet de notre pays.

« Vous prétendez la France militariste et impérialiste; elle fut pourtant, de mémoire d'homme, envahie dix fois. Pourquoi ne traitez-vous pas l'Allemagne de militariste? Je ne viens pas médire de l'Allemagne, mais je veux défendre la France. Quand les soldats français tombaient, nous n'étions pas militaristes. »

« Il n'existe pas de différend entre les Français et les Allemands, mais entre les Allemands et le reste du monde ».

Voilà la situation présentée sous son véritable jour. On oublie trop, en effet, qu'en 1914, ce n'est pas seulement la France que l'Allemagne menaçait, mais bien la civilisation tout entière, et que, en sauvant la France, les héros de la Marne, de l'Yser et de Verdun ont sauvé en même temps le monde. C'est d'ailleurs parce que les Allemands avaient commis un crime contre l'humanité, que l'Amérique est venue se ranger à nos côtés.

Il n'est pas inutile, dans l'état actuel des esprits, que l'un des plus grands ouvriers de la victoire, après avoir rappelé aux Américains les buts de guerre des Alliés, leur remette en mémoire également les engagements pris par les Etats-Unis et l'Angleterre vis-à-vis de la France.

« Si nous avions su que, après quatre ans, les garanties promises nous manqueraient encore, nous serions allés jusqu'à Berlin. »

Il y a autre chose qu'une boutade dans cette phrase, dont la grave mélancolie décèle d'angoissantes préoccupations.

Et sur un ton d'amical reproche, M. Clemenceau parle de l'abandon dans lequel l'Amérique et l'Angleterre ont laissé la France depuis l'armistice, en dépit des accords et des signatures.

Ce passage du discours du grand homme d'Etat est certainement celui qui a dû faire la plus profonde impression sur son auditoire. Et ce devait être un spectacle émouvant que de voir ce vieillard, père de la victoire, auteur du traité de Versailles, se dressant pour crier aux Américains, dans une complète indépendance politique et avec l'extraordinaire autorité qui s'attache à son nom : « Vous nous avez quittés et cependant nous avions votre signature... Comme les Anglais, vous avez pris des garanties. Pourquoi n'aurions-nous pas les nôtres?... Vous nous avez privés de la frontière du Rhin... Les promesses de l'Angleterre et des Etats-Unis n'ont pas été tenues... Vous avez rompu la solidarité économique parce que vous pensiez trouver des marchandises en Allemagne et en Russie, alors que la France est handicapée par ses dévastations... On possède les preuves que l'Allemagne prépare une nouvelle guerre de revanche. Comment pouvez-vous ne pas vous rendre à l'évidence? Ouvrez les yeux! »

Si, comme c'est son unique désir, ces paroles loyales pouvaient ouvrir les yeux du peuple américain, M. Clemenceau aurait remporté une nouvelle et éclatante victoire, et, pour la deuxième fois, il aurait sauvé la France et le monde.

Maurice Auber.

LA CONFÉRENCE DE LA PAIX

ISMET-PACHA MAINTIENT LES REVENDICATIONS DE LA TURQUIE

EXISTE-T-IL UN ACCORD ENTRE ANGORA ET MOSCOU?

LES GRANDES LIGNES DU PROJET ALLIE, EXPOSÉES PAR LORD CURZON

Lausanne, 23 nosembre. — On donne les précisions suivantes sur l'intervention de lord Curzon qui, mercredi après-midi, à la première Commission, s'éleva, au nom des Alliés, contre l'attribution de la Thrace occidentale à la Turquie.

Lord Curzon donna connaissance des grandes lignes du projet allié, aux termes duquel la Turquie obtiendrait la frontière de la Maritza, Karagatch, où se trouve la gare d'Andrinople, non compris.

Des deux côtés de la frontière de la mer Noire à la mer Egée, on établirait une zône démilitarisée de 20 kilomètres de largeur. Les fortifications d'Andrinople et de Karagatch seraient rasées. Le contrôle de cette zône serait exercé par une Commission interalliée, et s'étendrait au port de Dédéagatch, par lequel les Bulgares obtiendraient le libre accès à la mer Egée. Les Bulgares auraient donc, ainsi, satisfaction en ce qui concerne les garanties de sécurité, pour l'accès de leur port libre, puisque les voies de communications passeraient à travers toute la zône démilitarisée.

LA RESOLUTION BALKANIQUE

Lausanne, 23 novembre. — Sur l'initiative de MM. Venizelos et Stambouliski, les quatre représentants des Etats balkaniques (Yougo-Slavie Roumanie, Bulgarie et Grèce) se sont réunis pour délibérer en commun sur la conduite à adopter en présence de la revendication turque touchant la Thrace occidentale.

Les Balkaniques sont unanimes à résister à la revendication turque.

LA SÉANCE DE JEUDI MATIN

Lausanne, 23 novembre. — La séance de la Commission des clauses territoriales de jeudi matin a été occupée, en grande partie, par un exposé d'Ismet-Pacha.

Dans la première partie de cet exposé, Ismet pacha a entrepris de réfuter, par des considérations historiques, les argument produits dans la séance de mercredi par M. Venizelos, en faveur de l'attribution de la Thrace occidentale à la Grèce.

Dans une seconde partie, Ismet pacha a fait valoir les raisons d'ordre historique, ethnique, social et militaire qui militent, au contraire, en faveur de l'attribution de cette partie de la Thrace à la Turquie.

Le chef de la délégation d'Angora a donc maintenu intégralement les revendications de son pays.

Il s'est montré plus ferme encore en ce qui concerne le sort de Karagatch et d'Andrinople, sur la rive droite de la Maritza, déclarant expressément que le sort de Karagatch doit être lié indissolublement au sort d'Andrinople.

M. Venizelos a tenu à répondre, sans plus attendre, à l'exposé d'Ismet Pacha. Il a repris les considérations d'ordre historique et ethnique qu'il a fait connaître mercredi à la Commission. La discussion a pris fin sur les déclarations de M. Venizelos.

Au premier rang, de gauche à droite : LORD CURZON, MM. MUSSOLINI & POINCARÉ

UNE ZONE DEMILITARISEE LE LONG DE LA FRONTIERE DE LA THRACE ORIENTALE

Après avoir entendu Ismet Pacha et M. Vénizelos, la Commission des questions territoriales et militaires a décidé la nomination d'une Commission chargée d'examiner les propositions formulées en vue de constituer une zône démilitarisée le long de la frontière de la Thrace orientale.

La sous-commission étudiera également le régime éventuel du chemin de fer et du port de Dédéagatch, en vue d'assurer à la Bulgarie un débouché économique sur la mer Egée.

Le chef de la délégation turque a admis le principe de la création d'une zône démilitarisée (ce qui ne veut pas dire d'une zône neutre) en bordure de la Maritza. Pour la création du débouché bulgare, la Turquie n'élève aucune objection.

UN COMPROMIS ENTRE MOSCOU ET ANGORA

Lausanne, 23 novembre. — Selon un de nos confrères, M. Vorowski a déclaré à Ismet Pacha que la Russie des Soviets est derrière la Turquie pour la réalisation intégrale du pacte d'Angora, mais que de son côté, la Turquie doit exiger la participation de la Russie à la discussion de toutes les questions, sans exception.

Le bruit a même couru qu'Ismet Pacha avait reçu de Mustapha Kemal Pacha, un télégramme lui enjoignant de tirer les choses en longueur jusqu'à l'arrivée des représentants soviétiques.

LE DEPART DE M. MUSSOLINI

Lausannes, 23 novembre. — M. Mussolini, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères d'Italie, a quitté Lausanne mercredi soir, à 11 h. 35, rentrant à Rome.

M. Mussolini avait reçu, quelques minutes avant son départ, les journalistes italiens.

Il leur avait déclaré qu'il s'en allait avec de bonnes impressions de Lausanne et l'espoir que la paix sera bientôt conclue dans cette ville.

LE RATTACHEMENT DES NATIONS BALKANIQUES A LA PETITE-ENTENTE

Lausanne, 23 novembre. — Un correspondant de la Presse à Lausanne annonce une prochaine entrevue de MM. Bénès et Nintchitch près de Lausanne et prévoit également le rattachement du bloc balkanique à la Petite-Entente.

La politique fasciste en Italie

La reconnaissance du gouvernement des Soviets

Rome, 23 novembre. — Au cours d'un interview avec un représentant de la presse parisienne, M. Mussolini s'est déclaré en faveur de la reconnaissance officielle du gouvernement de Moscou. Comme on lui opposait ses opinions et ses actes hostiles au communisme, il a simplement répliqué : « N'oublions pas qu'en Italie il y a eu la Révolution ».

Un cardinal au Sénat

Rome, 23 novembre. — Le Pape a autorisé le cardinal Maffi à accepter la nomination de sénateur. M. Mussolini, qui voit dans cette autorisation, la preuve d'une tendance nouvelle de la politique du Vatican, se propose de nommer, au Sénat, plusieurs autres prélats italiens.

M. Sonnino, ancien président du Conseil italien, serait dans un état désespéré

Rome, 23 novembre. — Le sénateur Sonnino, ancien président du Conseil, a été frappé d'une attaque d'apoplexie cérébrale. Son état serait désespéré.

Le nouveau Cabinet allemand

Berlin, 23 novembre. — Le nouveau cabinet allemand fera vendredi sa déclaration au Reichstag. Il espère élaborer un programme qui donnera satisfaction aux socialistes.

Ce programme ne sera qu'une répétition de la note Wirth, du 13 décembre dernier, que certains milieux de l'Entente considèrent comme formant la base possible des négociations en vue d'un arrangement des réparations et à laquelle une énorme majorité du Reihstag est déjà d'ailleurs engagée en principe.

LE NOUVEAU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGERES

M. de Rosenberg, le nouveau ministre des affaires étrangères, fut l'un des négociateurs du traité de paix conclu à Brest-Litovsk entre le gouvernement impérial allemand et les bolcheviks. Il présida, plus tard, la conférence de paix entre l'Ukraine et la Russie soviétique. C'est un diplomate de carrière, et il est fort improbable qu'il donne à la politique étrangère du Reich une nouvelle orientation répondant mieux à la forme républicaine de l'Etat.

La Chambre vote le budget des chemins de fer de l'Etat et examine le budget de l'Intérieur

SEANCE DU MATIN

LE BUDGET DES CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Paris, 23 novembre. — La Chambre a continué ce matin la discussion du budget des chemins de fer de l'Etat.

M. Serot, rapporteur, a fait connaître que la Commission du réseau a réalisé de très importantes économies: 12.000 agents ont été supprimés et 260 millions économisés, que les améliorations à apporter au matériel se poursuivent.

Après intervention de MM. Aubrjot, Bougère, Oudin et Robic, qui exposent les doléances de leurs électeurs, la discussion générale est close. La suite de la discussion est renvoyée à cet après-midi.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Paris, 23 novembre. — M. Raoul Péret ouvre la séance à 15 h. 10.

Lu Budget des Chemins de fer de l'Etat

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget des chemins de fer de l'Etat.

M. LE TROCQUER

La parole est à M. Le Trocquer.

M. Le Trocquer. — Je m'associe aux orateurs pour rendre hommage aux grands progrès réalisés particulièrement dans le cours de cette année sur le réseau de l'Etat. Je suis heureux que justice soit ainsi rendue au directeur des chemins de fer de l'Etat et à tous ses collaborateurs. (Applaudissements.)

Le ministre reconnaît la nécessité d'établir les horaires en tenant compte des avis des populations intéressées, notamment pour assurer les correspondances.

Et il répond aux critiques des orateurs précédents.

Le ministre rappelle ensuite à quel point il s'est efforcé de tenir compte des sentiments du personnel. C'est ainsi que les quinze jours de congé seront payés.

M. Lobet et quelques autres députés socialistes protestent, mais les députés du centre, de droite et de gauche applaudissent le ministrer et interpellent vivement les socialistes. Cet incident terminé, le ministre rappelle quels sont les projets envisagés pour le régime futur du réseau de l'Etat.

Le ministre termine en rappelant les progrès réalisés et en promettant d'améliorer encore l'état de choses existant. (Applaudissements sur tous les bancs.)

Les chapitres 1 et 2 sont adoptés.

Le chapitre 3 (matériel et dépenses diverses de l'administration centrale des Conseils et Comités) est également adopté.

Les chapitres 4 à 10 sont adoptés.

Les derniers chapitres du budget des chemins de fer de l'Etat sont adoptés.

Le Budget de l'Intérieur

On passe à la discussion du budget de l'intérieur.

Les chapitres 1 à 9 sont adoptés.

ENCORE LES SOUS-PREFETS

M. Maunoury fait observer que la commission a réduit de 486.000 fr. le crédit du chapitre 10 (traitement des fonctionnaires administratifs des départements, 9.824.000 fr.) afin de faire disparaître un certain nombre de sous-préfets et de conseillers de préfecture.

La proposition tendant à rétablir les 486.000 francs et à augmenter le crédit de 9.000 francs est mise aux voix. Le scrutin donne lieu à pointage. Le chapitre 10 est réservé.

Les chapitres 11 à 27 sont adoptés.

Le président donne le résultat du pointage sur le chapitre 10.

La proposition de la commission et du gouvernement tendant à rétablir les 486.000 plus 9.000 francs est repoussée par 291 voix contre 288.

M. Dariac. — Ce scrutin signifie que d'ici le 1er janvier 1923, trente sous-préfets auront été supprimés. (Applaudissements.)

M. Maunoury. — Je serai donc dans l'obligation de ne plus faire aucune nomination de sous-préfets, ni de conseillers de préfecture. (Mouvement.)

Le président met aux voix le crédit de 9 millions 824.000 francs proposé par la commission, mais une épreuve à mains levées est nécessaire. Le président consulte la Chambre par scrutin.

Le scrutin donne lieu à pointage.

La discusion continue. Les chapitres 29 à 37 sont adoptés.

Le président fait connaître le résultat du pointage sur le chapitre 10. Le chiffre de la commission est adopté par 290 voix contre 277.

La suite de la discussion est renvoyée à vendredi. La séance est levée à 19 heures 55.

AU SÉNAT

Les femmes commerçantes éligibles aux Chambres et Tribunaux de commerce. — Les élections aux Tribunaux de commerce

Paris, 23 novembre. — La séance est ouverte à 16 h. 15, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

LES DROITS D'EXPEDITION DES ACTES DE L'ETAT-CIVIL

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le premier projet de loi portant revision, unification des tarifs des droits d'expédition des actes de l'Etat-Civil

Le projet est adopté.

LES FEMMES COMMERÇANTES ELIGIBLES AUX TRIBUNAUX ET CHAMBRES DE COMMERCE

On discute ensuite la proposition de loi de M. Louis Martin, tendant à rendre les femmes commerçantes éligibles aux tribunaux et chambres de commerce.

La proposition est adoptée.

L'ELECTION DES MEMBRES DES TRIBUNAUX DE COMMERCE

Le Sénat aborde ensuite la discussion sur la proposition de M. Roustand, tendant à modifier les articles 9 et 10 de la loi du 8 décembre 1883, relative à l'élection des membres des tribunaux de commerce.

M. Roustand, qui est en même temps rapporteur, expose que la proposition a pour but de remédier aux abstentions si nombreuses qui se produisent dans les élections aux tribunaux de commerce, en stipulant que le vote aura lieu, non plus comme aujourd'hui, au chef-lieu de canton, mais à la Mairie de chaque commune, sauf dans le cas où le nombre des électeurs inscrits sera inférieur à 15.

M. Poulle demande qu'on étudie la question du vote obligatoire.

LA PROTECTION DES ENFANTS DU PREMIER AGE

Puis l'assemblée termine la discussion interrompue sur la proposition de MM. Paul Strauss et Dron, relative à la protection des enfants du premier âge, tendant à reconnaître et à encourager les consultations de nourrissons.

L'ensemble est adopté.

MORT DE M. VAYSSIÈRE sénateur de la Gironde

Paris, 23 novembre. — On se souvient

M. VAYSSIÈRE
sénateur de la Gironde

qu'il y a quelques jours, M. Vayssière fut victime d'un accident d'automobile. Le sénateur de la Gironde est mort ce matin.

Où est le militarisme ?

L'« Echo National » publie sous ce titre un article de M. Clemenceau, qui paraît dans de nombreux journaux américains. L'ex-président du Conseil y démontre la volonté pacifique qui anima toujours la France avant la guerre, sa surprise devant l'agression et il continue :

L'Allemagne, telle nous l'avions vue dans la paix, telle nous l'avons retrouvée dans la guerre et masque bas: **brutale, cynique, inhumaine, oublieuse de toutes les lois et de tous les serments**; incendiant les antiques villes d'art qui confèrent à l'Europe du Nord tant de noblesse et de beauté; coulant les bateaux de commerce, les bateaux-hôpitaux; fusillant les infirmières; bombardant « la forteresse de Paris, la forteresse de Londres »; tuant pour le plaisir de tuer; massacrant, détruisant pour la joie d'anéantir et d'arracher à cette planète un peu de sa vie et de son honneur.

La cathédrale de Reims incendiée et minée; Louvain, Ypres, Termonde saccagées ou réduites en cendres; Saint-Gervais, de Paris, pris sous le canon, ensevelissant femmes, enfants en prière un Jour des morts. **Telle fut la guerre allemande, sans relâche, sans pitié.**

L'ancien président dit ensuite ce que la victoire, acquise au prix de sacrifices inouïs, a rapporté à la France:

La France est isolée avec des finances désordonnées, une industrie qui se remet lentement de la tourmente, une marine marchande que la guerre a désorganisée, devant une Allemagne qui a dit: « Je paierai » et qui ne paie pas, parce qu'on lui a permis de ne pas même commencer de payer quand elle était en état de le faire.

La France ne veut pas mourir; la France veut vivre; la France vivra. La France n'a jamais voulu la guerre. Elle la veut aujourd'hui moins que jamais. Tout le prouve: le temps de service militaire ramené de trois ans à dix-huit mois, la réduction des effectifs, des crédits militaires; les concessions sans fin auxquelles elle a malheureusement consenti depuis trois ans, concessions que sa situation de puissance victorieuse et forte lui permettait de refuser et que ses gouvernements ont cru devoir accepter dans l'intérêt de la paix du monde.

Elle ne veut pas la guerre parce qu'elle en a plus souffert qu'aucune autre nation et que, victorieuse du vaincu, elle n'en tirerait que de nouvelles ruines. Sa faible natalité, ses finances délabrées, les tâches de reconstruction qui l'appellent font de la France le dernier pays qui puisse songer à imposer sa volonté par la force.

Elle se contente de revendiquer son droit même mutilé. **Elle fait appel à la justice. Il n'est** pas juste qu'ayant tout fait, tout subi pendant quarante-quatre ans pour maintenir la paix; qu'ayant été l'objet de l'agression la plus éhontée de tous les temps; qu'ayant eu son sol ravagé, ses villes détruites, ses enfants fauchés par millions; qu'ayant subi désastreusement le premier choc de l'envahisseur avec un héroïsme qui a sauvé le monde; qu'ayant, à force de volonté, d'endurance, de privations, de sacrifices, finalement triomphé, elle puisse avoir, un jour, plus à souffrir de son triomphe que l'Allemagne de sa défaite.

Américains, jugez!

Le congrès des anciens prisonniers de guerre

Une manifestation de sympathie envers M. Léon Pasqual

M. Léon Pasqual, député du Nord, n'a pu assister au récent Congrès des anciens prisonniers de guerre.

M. Gaston Poittevin, en regrettant cette absence, a pu dire:

« ... Certes, vous avez ici vos meilleurs défenseurs. Et, cependant, il en manque un: celui que vous aimez tous passionnément; celui qui, depuis si longtemps, a mené campagne en faveur de vos légitimes revendications; celui qui, aujourd'hui a rendu le suprême hommage au premier de nos frères qui sont morts en captivité; celui qui m'écrivait hier encore: « Remplace-moi près de tous nos camarades ». « C'est Léon Pasqual. »

A ce moment, de longs applaudissements couvrirent la voix de l'orateur.

« Vous avez bien raison d'applaudir, dit celui-ci, le nom de Pasqual; c'est notre père à tous. »

Et ce jour même, en effet, M. Léon Pasqual assistait aux funérailles d'un prisonnier de Maubeuge, mort de faim et de misère, à Friedrichsfeld et sur sa tombe prononçait un éloquent discours.

Une bonne gagne un million

Troyes, 23 novembre. — Mlle Marie Didier, bonne au service d'un ferblantier de Chavagnes, vient de gagner un lot d'un million à un des derniers tirages financiers.